

**LE GOUVERNEMENT MCGUINITY FAVORISE
L'ÉQUITÉ ET LE CHOIX POUR LES EMPLOYÉS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS**
Des consultations auront lieu en septembre dans le but d'éliminer la retraite obligatoire

TORONTO – Le gouvernement McGuinty tiendra des consultations publiques pour déterminer comment mettre fin à la retraite obligatoire et donner aux travailleurs le droit de décider quand prendre leur retraite, a annoncé aujourd'hui le ministre du Travail, M. Chris Bentley.

« Les Ontariens sont en meilleure santé et vivent plus longtemps qu'autrefois, a dit M. Bentley. Il est donc injuste de les obliger à cesser de travailler pour la simple raison qu'ils ont atteint l'âge de 65 ans. En éliminant la retraite obligatoire, nous permettrions aux travailleurs plus âgés de décider quand ils veulent prendre leur retraite en fonction de leur mode de vie, de leurs circonstances, de leurs priorités, etc. Nous voulons toutefois atteindre cet objectif sans amoindrir les droits actuels en matière de retraite – dont les droits à des régimes d'avantages sociaux et à des régimes de retraite. Et nous voulons tenir compte des préoccupations des entreprises, des syndicats et d'autres groupes. »

Le ministère du Travail a publié un document de consultation dans le but de favoriser une discussion et de recueillir les points de vue du public sur la question de la retraite obligatoire. Entre autres, le document invite les Ontariens à réfléchir aux questions suivantes :

- La fin de la retraite obligatoire réduirait-elle les pénuries de main-d'œuvre dans des domaines comme les soins infirmiers, l'enseignement et les métiers spécialisés ?
- L'élimination de la retraite obligatoire se répercuterait-elle sur les régimes de retraite et d'autres avantages sociaux ?
- Quel effet la fin de la retraite obligatoire aurait-elle sur les nouveaux venus sur le marché du travail ou sur les personnes qui prennent congé du marché du travail ?

Aux fins de l'emploi, le *Code des droits de la personne* de l'Ontario ne protège pas les personnes de 65 ans et plus. Par conséquent, des employés peuvent être obligés de prendre leur retraite à 65 ans.

« Après les consultations publiques, le gouvernement a l'intention de déposer un projet de loi pour mettre fin à la retraite obligatoire », a dit M. Bentley.

Les consultations publiques seront dirigées par Kevin Flynn, adjoint parlementaire du ministre du Travail. Elles auront lieu à Toronto, le 8 septembre, à Hamilton, le 10 septembre, à Kingston, le 15 septembre, à Thunder Bay, le 21 septembre, à Sudbury, le 22 septembre, à Ottawa, le 23 septembre, à London, le 28 septembre, à Windsor, le 29 septembre, et de nouveau à Toronto, le 30 septembre.

Renseignements :
Peter Fitzpatrick
Bureau du ministre
416 326-7710

Sylvie Laliberté
Ministère du Travail
416 326-1407

Available in English

www.gov.on.ca/lab/